



Augmenter le capital ou céder des parts à un nouvel associé

Par **Thom_38**, le **21/10/2014** à **22:50**

Bonsoir,

Après une création de boîte avec une association en cours.
On aimerait intégrer un nouvel associé.
Quelles sont les solutions envisageables ? et les étapes à franchir ?

Merci par avance.

Par **Michel**, le **24/10/2014** à **11:39**

Bonjour,

C'est à vous de voir, soit les associés lui vendent une partie des parts, soit vous faites une augmentation de capital.
Sans autres renseignements, ce n'est pas possible de vous indiquer le meilleur choix.
Pour les étapes, la cession de parts est plus simple que l'augmentation de capital qui demande un certain formalisme.

Par **Thom_38**, le **25/10/2014** à **09:04**

Merci Michel.

Idéalement nous partirions sur de la cession de part.

Quelles en seraient les étapes / méthodes ?

Je pense notamment aux méthodes de valorisation des parts.

Par **Michel**, le **27/10/2014** à **08:57**

Bonjour,

Il faut valoriser les parts et obtenir l'accord sur ce prix par le nouvel entrant.

Pour la cession, vous pouvez utiliser un modèle pré-établi de cession de part.

Pour la valorisation, il y a plusieurs méthodes, le mieux, c'est de les panacher.